

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-470162

ND = 16899

Voir

Avec mn
ITALIE

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10153

Société : RUM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Mashum habib

Date de naissance :

06/03/1968

Adresse :

38 Rue Abou abha Elmawakin Maarij

Tél. :

06 61 15 21 2 Total des frais engagés : # 4473,9 dh

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 24/12/2019

Signature de l'adhérent(e) :

AS



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/12/15	R65 D72 D72A		4000,00	INP : <input type="checkbox"/> Docteur Ahmed GANNOUF Chirurgie Maxillo-Faciale et Stomatologie Chondi, Résidence Mansour Appr 2 Cosmopolitan 02 541 946

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cacher du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>24/12/15</i>	<i>24/12/15</i>	<i>22390</i>

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	29/11/19	2 31	250 dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la ~~de~~ traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتور أحمد گنوون
أخصائي أمراض الفم وجراحة الوجه والفكين
الجراحة التجميلية والترميمية للوجه



Docteur Ahmed GANNOUNE

Chirurgie Maxillo-Faciale et Stomatologie

Chirurgie Plastique et Esthétique de la Face



091033738

Date : 24/11/2013

PARAHAN SURYA

Rx p-nomifur dentaire
de contac

Docteur Ahmed GANNOUNE
Chirurgie Maxillo-Faciale
et Stomatologie
Bd. Ghandi, Résidence Mansour
Imm 7, Appt 2 - Casablanca
Tél / Fax: 05 22 941 946

17, Rue Mied Bahl
RADIODIAGNOSTIC
Tél. 0522 257482
Tél. 0550 237707

Bd. Ghandi - Résidence Mansour. Imm. 7 Appt. 2 RDC (En face Lydec Ghandi) - Casablanca

Patente : 34826254 - I.F. : 18799087 - ICE : 00171266700025

Tél. / Fax : 05 22 941 946 - GSM : 06 60 405 354 - Email : ganouneahm@yahoo.fr

En Cas d'Urgence : 06 62 807 029

CABINET DE RÁDIOLOGIE DU MAARIF

Dr. BERRADA M.
Radiologue



Dr BENYAHIA Z.
Radiologue

Domiciliation bancaire : Compte N 013 780011 20 000183001 43 48 BMCI Agence Val d'Anfa-casa
Patente : 34770967 LF 1087675 ICE : 001745076000019

Casablanca, le 27/12/2019

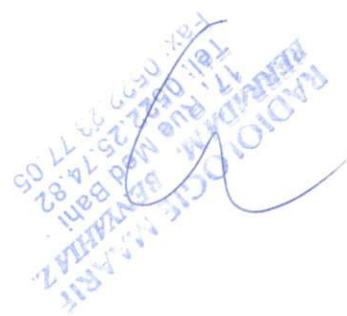
Facture

Nom & Prénom : **MARHOUM SALMA**

Date d'examen : 27/12/2019

Examen(s)	
PANORAMIQUE DENTAIRE	
Montant TOTAL	250 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
DEUX CENT CINQUANTE DH



17, Rue Mohamed BAHI (es. Rue Meissonnier) en face du bureau de pointage des taxis-Maarif. Casablanca 20100 Tél : 0522257482.237934/253030. Fax : 0522237705



Docteur Ahmed GANNOUNE

Chirurgie Maxillo-Faciale et Stomatologie
Chirurgie Plastique et Esthétique de la Face



091033738

Note d'honoraire

Casa le 24/12/2019

Identité Patient **MARHOUM SALMA**

Date d'intervention **24/12/2019**

Diagnostic **Extraction dentaire.**

Intervention **Extraction des dents de sagesse incluses 18- 48.**

Cotation NGAP **K 60**

Valeur Clé **D720 + D721.**

Montant Facturé **4000 Dhs**

Quatre mille dirhams

Mode de paiement **Espèce** **Chèque**

Bd. Ghandi - Résidence Mansour. Imm. 7 Appt. 201, Résidence Mansour
Patente : 34826254 - I.F. : 187991400879x (En face Lydec Ghandi) - Casablanca
Tél. / Fax : 05 22 941 946 - GSM : 06 60 405 354 - Email : ganouneahm@yahoo.fr
En Cas d'Urgence : 06 62 807 029

Docteur Ahmed GANNOUNE
Chirurgie Maxillo-Faciale
et Stomatologie
Résidence Mansour
Casablanca
05 22 941 946



Compte Rendu Opératoire

Nom : MARHOUM

Prénom : SALMA

Date Intervention : 24/12/2019

Chirurgien : Dr GANNOUNE

Type d'Intervention : EXTRACTION DENTAIRE.

Diagnostic : Extraction des Dents de Sagesses incluses 18 - 48.

CRO :

- Sous Anesthésie Locale assistée par monitoring, Décubitus dorsal.
- Aseptie à la Bétadine.
- Mise en place de champs opératoire stériles.
- Infiltration à la xylocaïne adrénalinée de la muqueuse gingivale.
- Incision sulculaire avec prolongement postérieur sur le trigone rétromolaire.
- Syndesmodectomie.
- Rugination sous périostée.
- Extraction des dents de sagesses incluses 18 - 48.
- Curetage alvéolaire.
- Hémostase soigneuse.
- Suture muqueuse au Vicryl 3/0.

Docteur Ahmed GANNOUNE
Chirurgie Maxillo-Faciale
et Stomatologie
Bd. Ghandi, Résidence Mansour
Imm 7, Appt 2 - Casablanca
Tél / Fax: 05 22 941 946



Dr. BENYAHIA Zakaria
C.E.S de Radiologie

H/Z

Dr. BERRADA Mohamed
C.E.S de Radiologie

■ I.R.M. (1,5 Tesla)

■ SCANNER VCT
(64 Barettes)
Angioscanner
Corosscanner
colosscanner
Denta-Scanner

■ SCANNER
CORPS ENTIER

■ DENSITOMETRIE
BIPHOTONIQUE

■ RADIOLOGIE
NUMERIQUE

■ MAMMOGRAPHIE
NUMERIQUE

■ PANORAMIQUE
DENTAIRE
NUMERIQUE

■ ECHO-DOPPLER
COULEUR

16, Rue Mohamed BAHI
(EX. Rue Meissonier)
en face du bureau de pointage
des taxis - Maârif
20 100 Casablanca
Radiologie du Maârif :
Tél. : 05.22.25.74.82
05.22.25.30.30
05.22.23.79.34
Fax : 05.22.23.77.05
I.C.E : 001745076000019
Centre IRM du Maârif :
IRM : 05.22.23.23.12
05.22.99.30.31
Fax : 05.22.25.38.73
irm-maarif@hotmail.fr
I.C.E : 001744959000074
Patente : 34770967
LE : 1087675

عيادة طبية للفحص بالأشعة

CABINET DE RADIOLOGIE DU MAARIF

IMAGERIE PAR RESONANCE MAGNETIQUE

Casablanca , le 27/12/2019

*Enf. MARHOUM SALMA
DR GANNOUNE AHMED*

PANORAMIQUE DENTAIRE :

- Absence de lésions osseuses mandibulaires ni des articulations temporo-maxillaires .
- Pas d'anomalies apicales.
- Dents de sagesse gauches incluses.

Avec mes amicales salutations.

*RAOUF BERRADA
BERRADA
16, Rue
Tél: 05.22.25.74.82
Fax: 05.22.23.77.05
Dr. BERRADA M.
BAHI Z.*